



**PREMIÈRE
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FRANCE 2030

BILAN FINANCIER DE FRANCE 2030 – 3^e TRIMESTRE 2022



EDITO : BRUNO BONNELL, Secrétaire général pour l'Investissement, Chargé de France 2030

« France 2030, annoncé le 12 octobre 2021, traduit une double ambition : d'une part, transformer durablement des secteurs clés de notre économie (automobile, aéronautique, numérique ou encore espace) par l'innovation et l'investissement industriel, et d'autre part, positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader de l'économie de demain.

L'innovation est un axe majeur des politiques publiques d'investissement. Pour ce faire, France 2030 est un outil indispensable qui va continuer d'irriguer les entreprises, les collectivités territoriales, les universités et les laboratoires de recherche afin de faire de la France une terre d'innovation ambitieuse et durable.

Le PIA 4 étant désormais intégré à France 2030, le plan est inédit par son ampleur. Les stratégies d'accélération préparées dans le cadre du PIA4 constituent autant de briques qui permettront d'atteindre les objectifs de France 2030, en sus des crédits nouveaux votés en loi de finances initiale pour 2022.



Ces programmes engagent vite et donnent les moyens à notre économie de se redresser en répondant aux grandes transitions dans lesquelles le pays est engagé, en particulier la décarbonation de l'industrie et le soutien aux acteurs émergents.



SOMMAIRE

#1 PRÉSENTATION

#2 BILAN FINANCIER

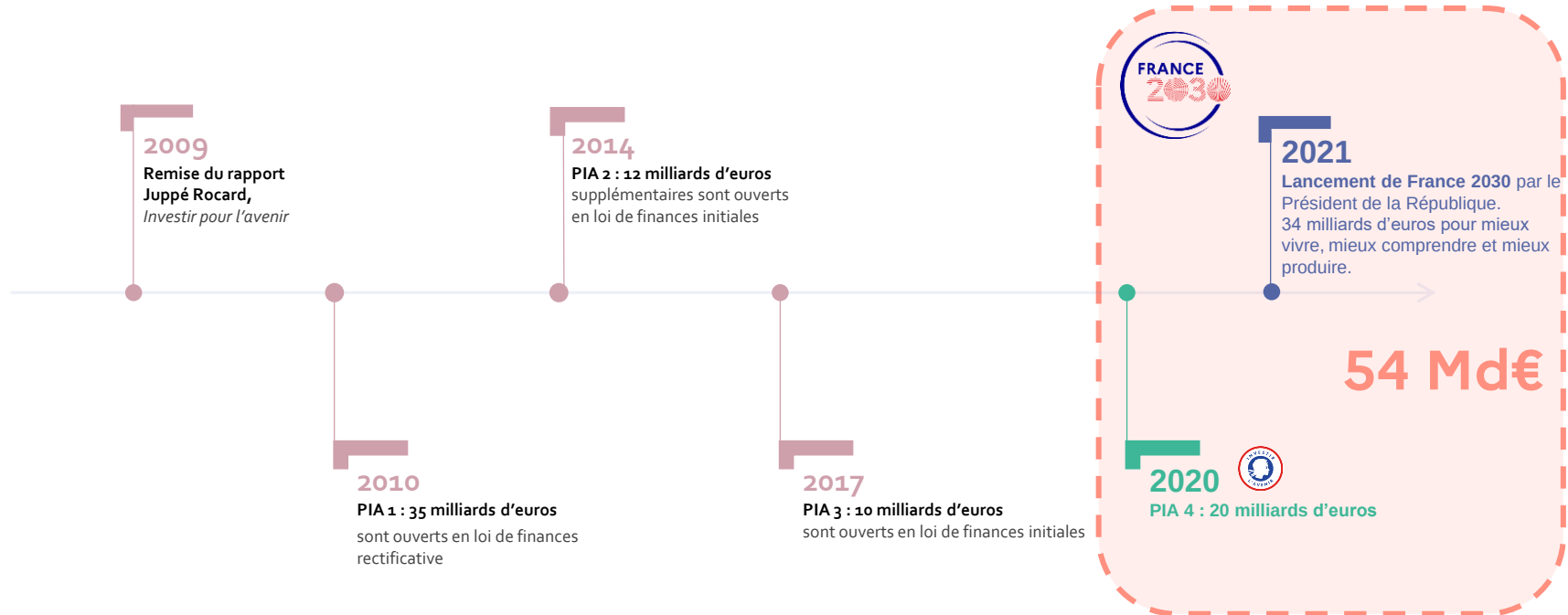
#3 ANNEXES

#1

PRÉSENTATION

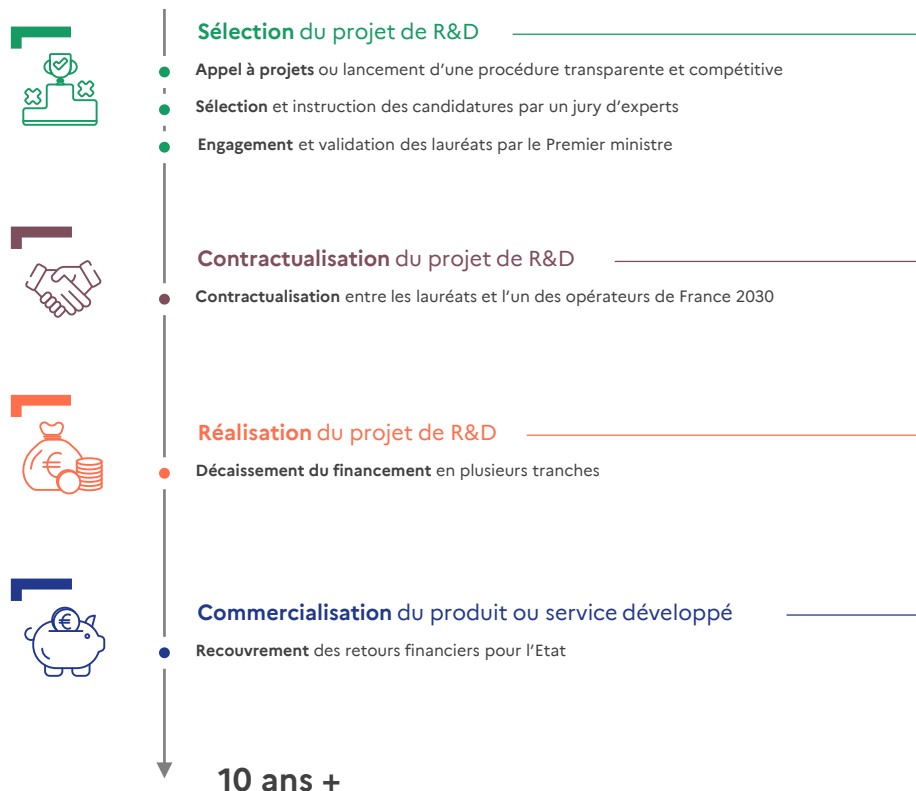
FRANCE 2030 : la poursuite des engagements du PIA

12 ans d'expérience, 4 programmes successifs, 111 Md€ pour financer l'innovation

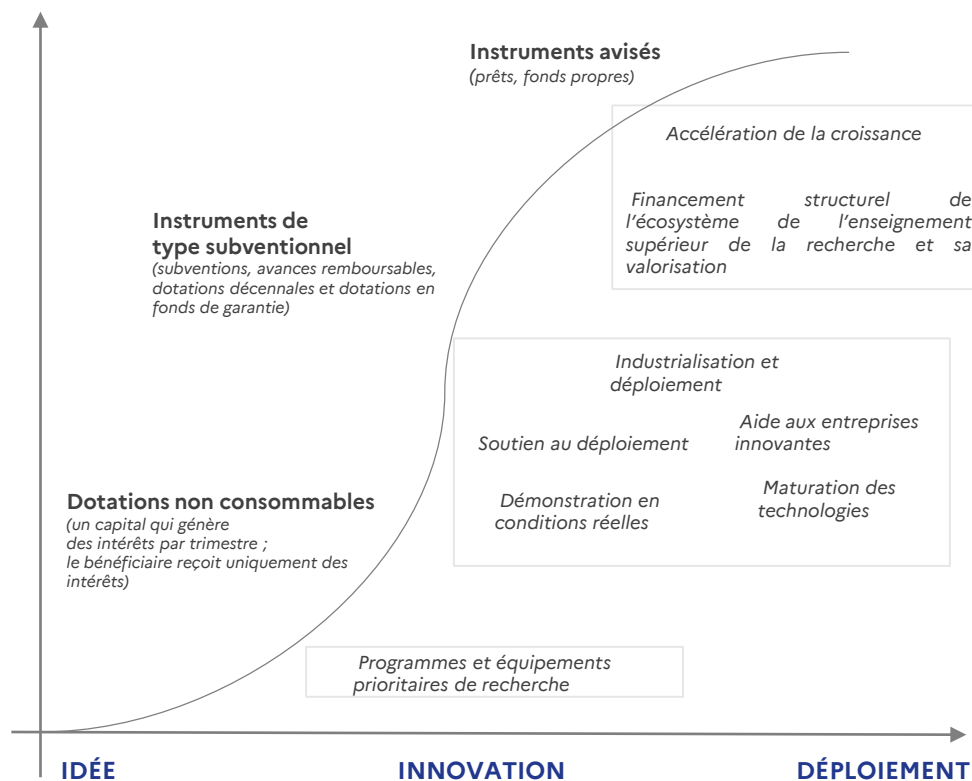


De l'idée au marché : des financements adaptés

La sélection des projets d'innovation à financer via des instruments de type **subventionnel** (subventions, avances remboursables) est effectuée selon un processus rigoureux :



La nature du financement est adaptée selon les spécificités du secteur. Les dispositifs ont été pensés selon le niveau de maturité technologique. La recherche est davantage financée par la subvention tandis que les secteurs à forte maturité bénéficient d'instruments avisés, dans une logique de partage des risques.



France 2030 : les 10 objectifs du plan d'investissement

10 objectifs pour répondre aux grands défis de notre temps

MIEUX PRODUIRE

- Objectif 1** Faire émerger des réacteurs nucléaires de petite taille (SMR) 
- Objectif 2** Devenir le leader de l'hydrogène vert 
- Objectif 3** Décarboner notre industrie en réduisant nos émissions de gaz à effet de serre de 35 % 
- Objectif 4** Produire près de 2 millions de véhicules électriques et hybrides d'ici 2030 
- Objectif 5** Produire le 1^{er} avion bas carbone 

MIEUX VIVRE

- Objectif 6** Investir dans une alimentation saine, durable et traçable 
- Objectif 7** Produire 20 biomédicaments contre les cancers, les maladies chroniques et créer les dispositifs médicaux de demain 
- Objectif 8** Placer la France en tête de la production des contenus culturels et créatifs 

MIEUX COMPRENDRE LE MONDE

- Objectif 9** Investir dans la nouvelle aventure spatiale avec notamment la production de mini-lanceurs réutilisables et de micro et minisatellites 
- Objectif 10** Investir dans le champ des fonds marins pour une meilleure compréhension du vivant 

Le plan fixe 10 objectifs qui s'articulent autour de trois enjeux : mieux produire, mieux vivre et mieux comprendre notre monde. Ces 10 grands objectifs s'appuient sur **6 leviers transversaux** (matières premières, composants, technologies numériques, talents et financement de l'innovation, enseignement supérieur et recherche), indispensables à l'atteinte de cette ambition.



50 % des crédits à la décarbonation de l'économie

50 % des crédits consacrés à des acteurs émergents porteurs d'innovation

Pas de dépense défavorable à l'environnement
(principe du Do No Significant Harm)

France 2030 : la continuité des investissements d'avenir

Il s'agit non seulement **d'industrialiser la recherche** en France mais aussi de soutenir la transformation ou création d'usines sur des segments critiques de l'industrie, comme l'automobile ou encore les métaux critiques. Il s'agit aussi de **préserver nos atouts** dans des filières où la France doit rester leader, comme l'agro-alimentaire et l'aéronautique.

France 2030 est inédit par son ampleur : au total, ce sont 54 milliards d'euros qui seront investis pour que nos entreprises, nos start-ups, nos universités et nos organismes de recherche réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques.

54 Md€ dont 34 Mds de nouveaux crédits s'ajoutent aux crédits du PIA 4



Une **gouvernance unifiée** mise en place pour assurer un déploiement efficace des crédits du PIA 4 et les crédits de France 2030

Le plan « France 2030 » a été **pensé en concertation** avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens, pour offrir dès à présent des moyens encore plus importants pour répondre aux défis écologiques, démographiques, économiques, industriels et sociaux d'un monde en perpétuelle évolution.

Les territoires sont appelés à exercer un rôle renforcé, notamment pour coordonner les priorités stratégiques, accroître les capacités de détection de projets innovants, pour encourager les acteurs émergents à se manifester, et pour renforcer l'accompagnement des entreprises (accès au dispositif, réponse aux difficultés, suivi réglementaire, foncier, immobilier d'entreprise ...).

Fait marquant du trimestre



Filière électronique française : industrialisation, recherche et formation

12 juillet 2022

Le Président de la République a présenté la stratégie d'investissement pour la filière électronique.

Alors que L'Europe représente moins de 8% de la production mondiale de composants semi-conducteurs pourtant cruciaux dans les chaînes d'approvisionnement de nombreuses industries critiques, l'enjeu de la production est à la fois économique et sécuritaire.

Cette stratégie vise également les entreprises et entraînera un ensemble de plus de 16 milliards d'euros de projets d'investissements dans l'industrie et l'innovation, avec la création de l'ordre de 5700 emplois directs, selon trois axes principaux :

- Le soutien à l'industrialisation des technologies électroniques en France et l'augmentation globales des capacités de production en France de l'ordre de 90%
- Le soutien à l'innovation et à la recherche exploratoire
- Le soutien à l'accroissement des capacités de formation en électronique pour accompagner les besoins en compétences dans l'ensemble de la filière



#2

BILAN FINANCIER

Cumuls à la fin du 3e trimestre

Au 30 septembre 2022, pour les PIA 1 à 3, 50 Md€ avaient été effectivement engagés par l'État (dont 34 Md€ de dotations consommables et 16 Md€ de dotations non-consommables) et 32,8 Md€ décaissés dont 5,7 Md€ d'intérêts.

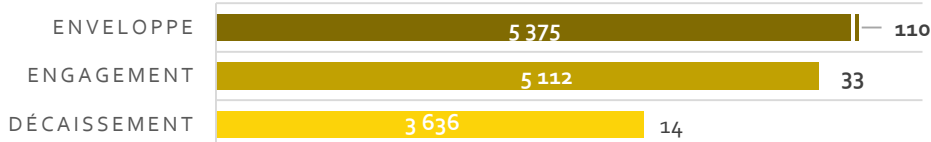
Programmes

Dotations consommables (décaissables en intégralité), en M€

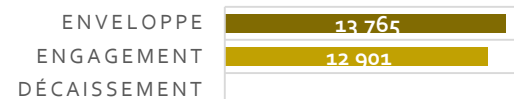
■ Crédits de types subventionnels ||||| Crédits avisés



Le soutien à l'enseignement
et à la recherche



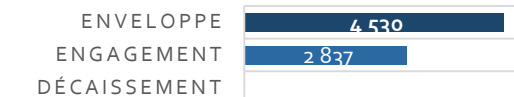
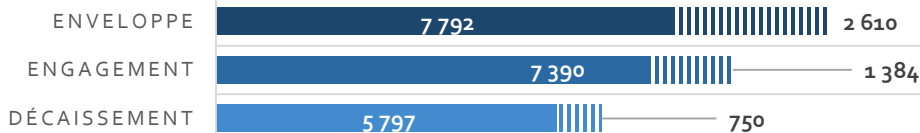
Dotations non consommables (seuls les intérêts générés par ces dotations sont décaissés), en M€



INTÉRÊTS DÉCAISSÉS : 4 506 M€



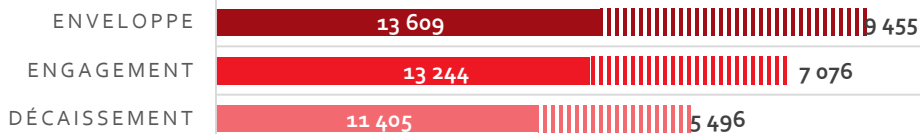
La valorisation
de la recherche



INTÉRÊTS DÉCAISSÉS : 1 191 M€



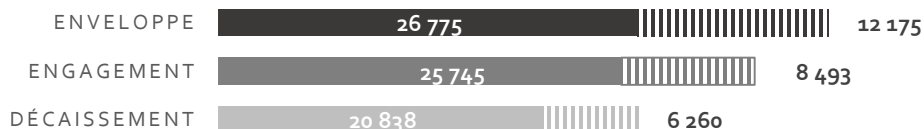
La modernisation
des entreprises



INTÉRÊTS DÉCAISSÉS : N/A



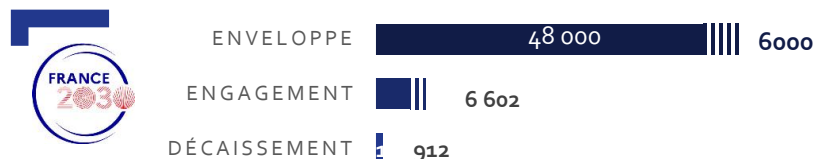
Total PIA 1 à 3



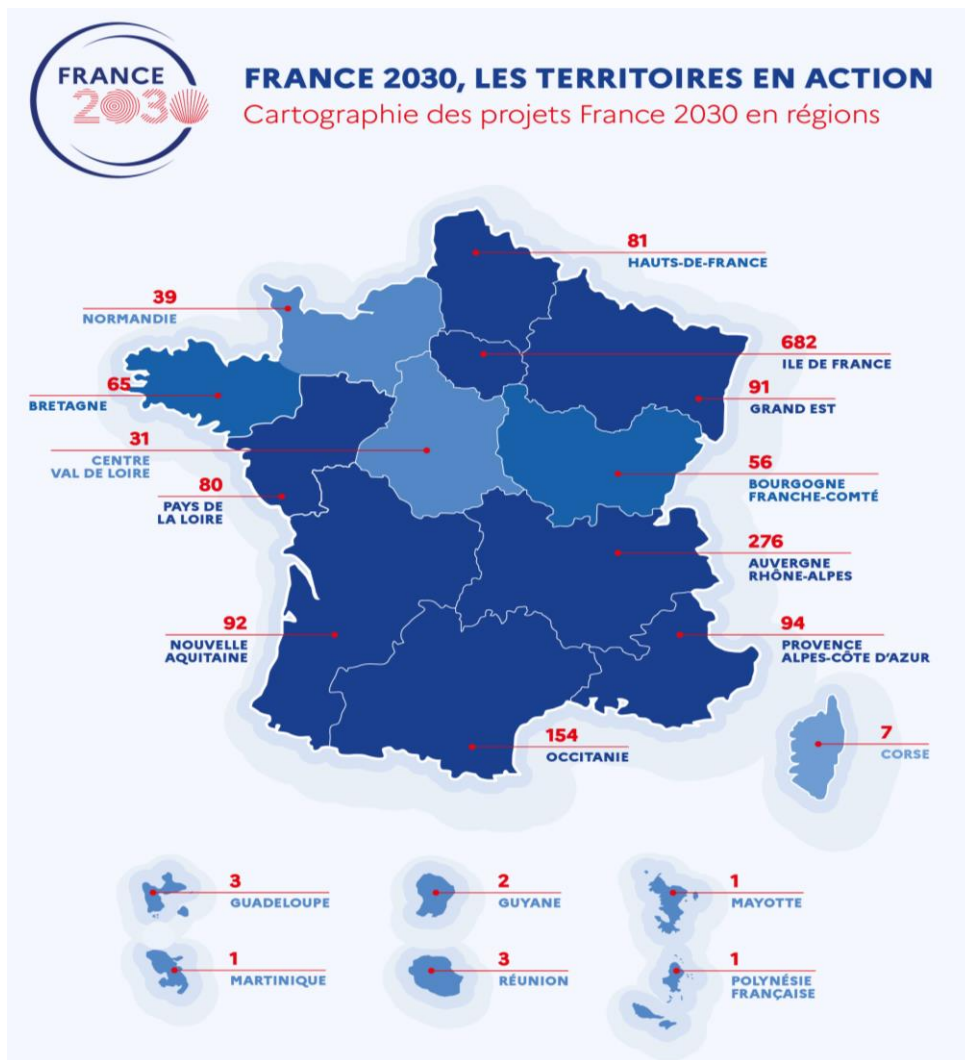
Focus 2030 : Répartition des engagements

Au 30 septembre 2022, pour France 2030, 6,6 Md€ avaient été effectivement engagés par l'État (dont 4,7 Md€ subventions et d'avances remboursables et 1,9 Md€ en fonds propres et 912 M€ décaissés. S'y ajoutent 1,5 Md€ d'intérêts de dotations non consommables et du Fonds pour l'innovation et l'industrie. 363 M€ ont également été attribués aux Régions dans le cadre du PIA régionalisé

Au 30 septembre 2022, en M€



Focus 2030 : Répartition des engagements par région



En outre, le volet régionalisé de France 2030, doté de 500 M€ traduit le partenariat entre l'Etat et les collectivités territoriales en matière de développement de l'innovation. Les investissements d'avenir ont contribué de par leur nature à renforcer les effets d'agglomération sur les régions les mieux dotées en capital scientifique et technologique et ainsi involontairement contribué à l'élargissement de la fracture territoriale. Cette territorialisation prend forme dans des partenariats locaux destinés à mobiliser tous les organismes locaux capables de participer à l'information, la détection, et à l'accompagnement de projets.

*La prédominance de l'Ile de France est liée au rattachement du projet à son siège social (et non le lieu de sa réalisation), notamment pour les organismes nationaux de recherche

#3

ANNEXES

Etat de l'avancement de l'effet de levier

France 2030 investit aux côtés de nombreux partenaires, issus des secteurs public et privé. Plus le secteur soutenu est mature, plus le cofinancement des projets est important. En fonds propres, France 2030 apporte de la liquidité à des segments peu couverts par les capitaux privés, il génère ainsi un effet d'entraînement bénéfique à l'écosystème des petites et moyennes entreprises.

L'objectif de performance poursuivi est un effet de levier global de 1,5. Pour chaque € investi, France 2030 cherche à obtenir 1,5 € de la part d'un cofinanceur majoritairement issu du privé.

Effet de levier, ratio calculé sur la base de la contractualisation

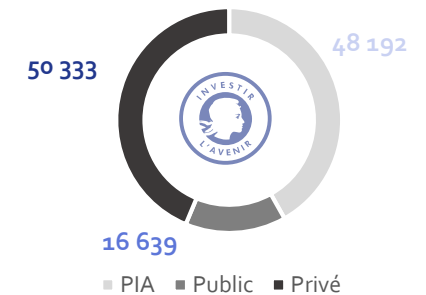
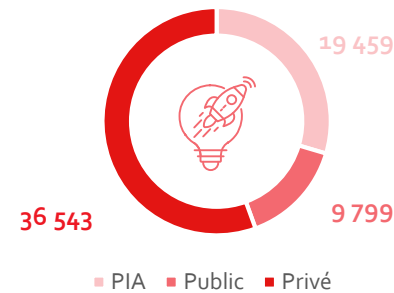
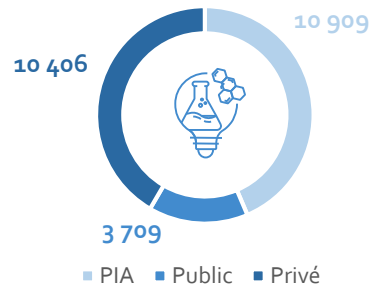
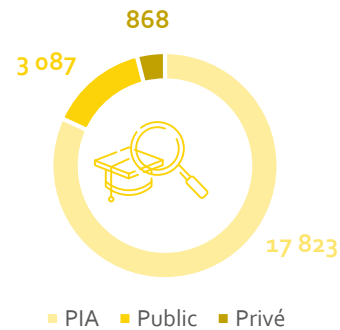
Le soutien à
l'enseignement
et à la recherche **0,2**

La valorisation
de la recherche **1,3**

La modernisation
des entreprises **2,4**

Total PIA 1 à 3 **1,4**

Cofinancement par nature de partenaire (M€)



Synthèse par nature de financement – France 2030 et Investissements d'avenir



PIA 1, 2, 3, 4 et France 2030	<i>Enveloppe</i>	<i>Engagement</i>	<i>Contractualisation</i>	<i>Décaissement</i>
Fonds propres	17 555	8 020	5 131	3 989
Prêts	2 420	2 373	2 373	2 271
Sous-total crédits non maastrichtiens	19 975	10 393	7 503	6 260
Dotation en fonds de garantie	732	702	702	698
Avances remboursables	4 149	5 157	4 942	3 611
Subventions	62 055	22 848	20 755	16 536
Dotations décennales	1 868	1 740	1 529	905
Intérêts sur DNC		-	-	5 697
Sous-total crédits maastrichtiens	68 804	30 447	27 928	27 447
Dotations non consommables (DNC)	18 295	15 739	15 739	-
Total (M€)	107 074	56 578	51 170	33 707

NB : les décaissements n'intègrent pas les DNC dévolues aux bénéficiaires (Idex confirmées, Opération campus). Le montant de l'enveloppe totale budgétaire comptabilisée ne prend pas en compte les 3Md€ des intérêts des dotations non consommables ni l'abondement du Fonds pour l'innovation et l'industrie (FII) liés à France 2030



FRANCE 2030

DÉTAIL PAR ACTION BUDGETAIRE

Identifiant Action	Enveloppe	Engagement au T3 2022 (en M€)	Contractualisation au T3 2022 (en M€)	Décaissements au T3 2022 (en M€)	Cofinancement
Programmes et équipements prioritaires de recherche	3 000	228	196	24	-
Maturations de technologies	3 000	380	222	18	89
Démonstration en conditions réelles	7 500	1 257	778	214	758
Soutien au déploiement	10 460	939	617	185	9
Accélération de la croissance (fonds propres)	3 500	800	-	-	-
Industrialisation et déploiement	12 948	46	46	12	143
Financement structurel de l'écosystème de l'enseignement supérieur, de la recherche et sa valorisation (ESRI)	3 250	681	293	38	-
<i>dont Intérêts des dotations non consommables (iDNC)</i>	3 000				
Aides aux entreprises innovantes - aides guichet	919	685	456	345	892
<i>dont Intérêts du Fonds pour l'innovation et l'industrie</i>	479				
Aides aux entreprises innovantes - aides nationales	2 350	479	369	76	660
Aides aux entreprises innovantes - aides régionales*	500	7	2	1	8
Aide à l'innovation "bottom-up" (fonds propres)	3 000	1 100	-	-	-
	53 906	6 602	2 979	913	2 559



FRANCE 2030

DÉTAIL PAR OBJECTIFS DU PLAN

Ventilation par objectifs et leviers FR30 en M€			Engagements au 30 Septembre 2022
Objectifs	1	Faire émerger en France d'ici 2030 des réacteurs nucléaires de petite taille, innovants et avec une meilleure gestion des déchets	105
	2	Faire de la France le leader de l'hydrogène décarboné et développer des technologies d'ENR à la pointe	64
	3	Décarboner notre industrie et la production d'intrants	-
	4	Produire en France, à l'horizon 2030, le premier avion bas-carbone	300
	5	Produire en France, à l'horizon 2030, près de 2 millions de véhicules électriques et hybrides	423
	6	Innover pour une alimentation saine, durable et traçable	95
	7	Produire en France au moins 20 bio-médicaments, notamment contre les cancers, les maladies chroniques et développer et produire des dispositifs médicaux innovants	794
	8	Placer la France à nouveau en tête de la production des contenus culturels et créatifs	32
	9	Prendre tout notre part à la nouvelle aventure spatiale	1
	10	Investir le champ des fonds marins	17
Leviers	1	Sécuriser l'accès aux matières premières	124
	2	Sécuriser l'accès aux composants stratégiques, notamment électronique, robotique et machines intelligentes	83
	3	Développer les talents en construisant les formations de demain*	495
	4	Souveraineté numérique	509
	5	Capital-Innovation de rupture, start-ups industrielles et accélération de la croissance (dont IFII)	2 946
	6	Soutien à l'écosystème d'enseignement sup., de recherche et d'innovation (dont IDNC)	2 078
	7	France 2030 régionalisé**	363
Total			8 429

*Tous les projets décidés dans le cadre de l'AMI CMA, y compris ceux des stratégies, sont comptabilisés dans cet item (enveloppe et engagements)

**Il s'agit ici de l'enveloppe ayant été distribuée par Région et ayant fait l'objet d'une convention tripartite



Le soutien à l'enseignement et à la recherche – PIA 1 à 3

DÉTAIL DES ACTIONS DU PROGRAMME

Finalité	Identifiant Action	Opérateur	Enveloppe	Engagement au T3 2022 (en M€)	Contractualisation au T3 2022 (en M€)	Dépensements au T3 2022 (en M€)	Cofinancement
Transformer le paysage académique	Sociétés universitaires et de recherche	CDC	80	5	4	3	1
	Soutien des grandes universités de recherche	ANR	670	638	562	246	5
	IDEX - PIA 2	ANR	3100	2 436	2 436	468	161
	Initiatives d'excellence PIA1	ANR	7246	6 360	6 362	2 768	1 278
Transformer le paysage académique	Instituts Convergences	ANR	226	217	217	64	35
	Laboratoires d'excellence	ANR	1943	1 879	1 876	818	1 091
	Opération campus	ANR	1300	1 300	1 300	583	-
	Plateau de Saclay	ANR	1000	1 000	964	922	-
Innover dans l'enseignement	Constitution d'écoles universitaires de recherche	ANR	300	297	297	218	107
	Nouveaux cursus à l'université	ANR	280	267	267	263	6
	Territoires d'innovation pédagogique	CDC	295	273	227	83	153
Innover dans l'enseignement	Culture scientifique et technique industrielle (CSTI)	ANRU	92	87	87	84	38
	Favoriser des politiques de jeunesse intégrées, à l'échelle d'un territoire	ANRU	94	90	89	79	62
	Fonds national d'innovation - culture de l'innovation et de l'innovation numérique pour l'excellence éducative (INEE)	CDC	307	308	302	285	207
	Internats de la réussite	ANRU	14	10	10	7	26
	Internats d'excellence	ANRU	409	407	402	313	275
Soutenir la recherche	Equipements structurants de recherche (PIA 3)	ANR	434	433	433	67	-
	Programmes prioritaires de recherche	ANR	310	232	180	118	16
	Equipements d'excellence PIA1	ANR	866	866	866	576	337
	EGUIPEX - PIA 2 (Equipements structurants)	ANR	264	264	264	172	1
TOTAL			19 250	18 046	17 823	8 155	3 955

* Les Labels rattachés aux actions IDEX/UNITE et USPC sont 646 rattachés au Label, ainsi que les Labels NESAM

** L'action IDEX/PIA 2 comprend les Labels associés aux IDEX-15/17

Légende :

Actions PIA 1 et 2

Actions PIA 3

Actions PIA 4



La valorisation de la recherche – PIA 1 à 3

DÉTAIL DES ACTIONS DU PROGRAMME

Finalité	Identifiant Action	Opérateur	Enveloppe	Engagement au T3 2022 (en M€)	Contractualisation au T3 2022 (en M€)	Décaissements au T3 2022 (en M€)	Cofinancement
Création de nouvelles structures pour la coopération des acteurs de l'innovation	Développement des écosystèmes d'innovation performants - Accélération SATT	ANR	200	166	-	-	-
	Fonds national post maturation - Frontier Venture	BPI	500	250	203	201	483
	Intégration des SATT, incubateurs et accélérateurs (aides d'Etat)	BPI	50	18	18	3	18
	Intégration des SATT, incubateurs et accélérateurs (fonds n°1)	BPI	100	100	10	1	28
Création de nouvelles structures pour la coopération des acteurs de l'innovation	Nouveaux écosystèmes d'innovation - IHU 2	ANR	65	65	65	50	32
	Fonds national de valorisation (SATT et CVT)	ANR	838	853	848	851	-
	France brevets	CDC	150	150	57	54	50
	Institut de recherche technologique (IRT)	ANR	1975	1675	1675	800	539
	Institut hospitalo-universitaire (IHU)	ANR	870	741	741	422	302
	Instituts Carnot	ANR	600	48	48	123	-
	Instituts pour la Transition Énergétique	ANR	851	611	611	338	347
Accompagnement des acteurs de l'innovation vers le marché	Accélération du développement des écosystèmes d'innovation performants - Transports et mobilité durable	ADEME	125	116	116	47	655
	Démonstrateurs et territoire d'innovation de grande ambition - Démonstrateurs (aides d'Etat)	ADEME	250	200	184	23	1143
	Démonstrateurs et territoire d'innovation de grande ambition - Démonstrateurs (fonds First of a kind)	ADEME	400	56	56	13	457
	Démonstrateurs et territoire d'innovation de grande ambition - Nucléaire de demain	ANR	619	539	539	365	434
	Démonstrateurs et territoire d'innovation de grande ambition - TIRIA	CDC	511	236	241	128	63
	Développement des écosystèmes d'innovation performants - RH1	ANR	147	146	43	-	-
	Développement des écosystèmes d'innovation performants - Technologies numériques	CDC	590	332	532	457	-
	Développement des écosystèmes d'innovation performants - Nano	CDC	38	238	38	38	-
	Nouveaux écosystèmes d'innovation - Expérimentations FNV	ANR	30	23	23	5	-
	Calcul intensif	CEA	63	63	63	63	63
	Fonds national de valorisation (FIOM)	CDC	16	1	1	1	-
Accompagnement des acteurs de l'innovation vers le marché	Démonstrateurs (y compris Economie circulaire et Systèmes électriques intelligents)	ADEME	1511	1286	1277	884	2538
	Nano 2017	CDC	274	274	274	274	-
	Réacteur de 4ème génération (ASTRID)	CEA	608	608	608	608	346
	Réacteur Jules Horowitz (RJH)	CEA	248	248	248	248	1325
	Recherche en matière de sûreté nucléaire	ANR	68	68	68	60	3
	Recherche hospitalo-universitaire en santé PIA2	ANR	590	437	367	323	129
	Santé et biotechnologies	ANR	1540	1067	1067	766	385
	Traitement et stockage des déchets	ANDRA	75	75	75	46	111
	Ville de demain (VDD)	CDC	660	540	532	338	4244
	Ville durable et solidaire (ANRU)	ANRU	201	153	114	53	235
	Ville durable et solidaire (CDC)	CDC	50	50	44	14	20
TOTAL			14 932	11 611	10 909	7 738	14 143

Légende :

Actions PIA 1 et 2

Actions PIA 3

Actions PIA 4



La modernisation des entreprises - PIA 1 à 3

DÉTAIL DES ACTIONS DU PROGRAMME (1/2)

Finalité	Identifiant Action	Opérateur	Enveloppe	Engagement au T3 2022 (en M€)	Contractualisation au T3 2022 (en M€)	Décaissements au T3 2022 (en M€)	Cofinancement
Montée en gamme des procédés de fabrication	Adaptation et qualification de la main d'œuvre - French	BPI	26	22	21	17	1
	Adaptation et qualification de la main d'œuvre - ingénierie de formation						
	Adaptation et qualification de la main d'œuvre - Dispositif France Formation Innovante Numérique (IFFFINI IM)	CDC	167	185	40	13	42
	Industrie du futur - FDG Prêt industrie du futur	BPI	0	-	-	-	-
Montée en gamme des procédés de fabrication	Etats généraux de l'industrie : Prêts verts PIA1	BPI	380	380	380	376	550
	Formation professionnelle : modernisation de l'appareil	CDC	415	409	409	388	1068
	French Tech	CDC	219	218	199	156	354
	Partenariats territoriaux pour l'emploi et la formation	CDC	103	97	97	69	224
	Prêts croissance automobile (PCA) - Prêts à	BPI	13	11	11	11	127
	Prêts numériques	BPI	62	61	61	61	600
	Prêts pour la compétitivité industrielle (PCI)	BPI	336	268	268	268	1129
	Prêts Robotique	BPI	360	359	359	359	300
	Prêts verts - PIA 2	BPI	401	391	391	391	332
	Recapitalisation OSEO	BPI	505	505	505	505	-
	Refinancement OSEO	BPI	1000	1000	1000	1000	1676
	Accompagnement et transfo des filières - SPI	BPI	716	69	58	-	-
Montée en gamme de l'offre de produits et services	Concours d'innovation - ADEME	ADEME	110	106	105	67	158
	Concours d'innovation - Bpifrance	BPI	293	272	262	187	781
	Fonds à l'internationalisation des PME	CDC	4	3	3	3	-
	Fonds national d'amorçage n°2 (FNA2)	BPI	500	506	309	100	542
	Grands défis	CDC	500	-	-	-	-
	Grands défis - French Tech Souveraineté	BPI	150	-	-	-	1597
	Industrie du futur - Développement de l'offre	BPI	0	-	-	-	-
	Multi cap croissance n° 2 (MC2)	BPI	600	600	566	245	7 634
	Soutien à l'innovation collaborative (PSPC)	BPI	600	613	596	236	1101
Montée en gamme de l'offre de produits et services	Capital risque capital développement technologique	CDC	719	650	619	517	3 581
	Concours mondial de l'innovation - CMI (Aides d'Etat)	BPI	130	133	119	115	181
	Développement réseaux à très haut débit (THD)	CDC	980	980	980	980	8 362
	Espace et satellites	CNES	610	606	590	551	1132
	Financement de l'économie sociale et solidaire	CDC	100	88	88	88	325



La modernisation des entreprises - PIA 1 à 3

DÉTAIL DES ACTIONS DU PROGRAMME (2/2)

Finalité	Identifiant Action	Opérateur	Enveloppe	Engagement au T3 2022 (en M€)	Contractualisation au T3 2022 (en M€)	Décaissements au T3 2022 (en M€)	Cofinancement	
Montée en gamme de l'offre de produits et services	Fonds de fonds de retournement	CDC	125	125	113	26	234	
	Fonds Ecotechnologies	ADEME	225	225	205	206	614	
	Fonds national d'amorçage	CDC	600	600	600	507	663	
	Innovation de rupture PSIM 2	BPI	270	270	143	149	604	
	Maîtrise des technologies nucléaires	CEA	1696	1696	1696	1696	-	
	Maîtrise des technologies spatiales	CNES	172	172	172	172	-	
	Modernisation de l'Etat	CDC	122	121	120	120	87	
	Partenariats régionaux d'innovation (PRI) et Fonds	BPI	55	51	47	45	226	
	Projets agricoles et agroalimentaires d'avenir	France	120	116	116	98	445	
	Projets industriels d'avenir - Fonds SPI	BPI	700	700	626	560	872	
	Projets industriels d'avenir - PIAVE (Aides d'Etat)	BPI	965	219	216	176	579	
	Projets structurants de R&D pour la compétitivité	BPI	579	500	500	444	760	
	Projets territoriaux intégrés pour la transition	CDC	20	16	16	16	33	
	Recherche aéronautique	ONERA	2410	2 403	2 403	2 292	1448	
	Recherche civile et militaire	CNES	132	132	132	132	-	
	Rénovation thermique des logements	ANAH	615	601	601	589	2 186	
	Rénovation thermique des logements-prime	ASP	37	37	37	37	-	
	Soutien aux usages, services et contenus numériques	CDC	527	438	353	300	284	
	Soutien aux usages, services et contenus numériques	BPI	1028	981	956	894	1559	
	Véhicule du futur	ADEME	974	883	883	759	1933	
Structuration des filières	Accompagnement et transfo des filières (Aides d'Etat)	BPI	791	644	635	168	915	
Structuration des filières	Aide à la réindustrialisation (ARI)	BPI	320	283	283	264	562	
	Filières industrielles stratégiques (FIS)	BPI	556	554	550	532	465	
	Plateformes mutualisées d'innovation (PFMI)	CDC	27	18	18	15	46	
Total hors guichet			19 710	17 211	-	16 350	13 809	37 816
TOTAL			23 064	20 320	19 459	16 902	46 314	

Définitions

LES INSTRUMENTS FINANCIERS DE France 2030 :

Avance remboursable

Aide financière apportée à un projet, qui doit être remboursée en cas de succès du projet, avec paiement d'intérêts défini en fonction du type de projet.

Dotation à des fonds de garantie

Assimilable à une subvention, permet d'assumer le risque de défaut des prêts accordés.

Dotation en fonds propres

Apport en capital ou en quasi-fonds propres à une société, en tant qu'« investisseur avisé » (c'est-à-dire avec une appréciation de l'opportunité financière comparable à celle d'un investisseur privé).

Dotation non consommable

Capital dont seuls les intérêts qui le rémunèrent sont rendus disponibles année après année. Le capital est comptabilisé dans les montants engagés et contractualisés, et les intérêts dans les montants décaissés.

Dotation décennale

Versements réguliers pendant 10 ans.

Prêt

Remise de fonds à une entreprise ou un organisme moyennant le paiement d'un intérêt, avec l'engagement de remboursement de la somme prêtée.

Subvention

Aide financière apportée à un projet ou à un organisme (avec ou sans contreparties).

LES CONCEPTS CLÉS DU CIRCUIT DE LA DÉPENSE :

Enveloppe

Montant et nature des crédits réservés pour conduire une action spécifique. Financement non encore affecté à un bénéficiaire.

Engagement

Montant au sein d'une enveloppe affecté à un lauréat sélectionné par la Première ministre à l'issue d'une procédure compétitive.

Contractualisation

Formalisation de l'engagement de l'État au profit d'un lauréat par la signature d'un contrat bilatéral entre le bénéficiaire et l'un des opérateurs de France 2030.

Décaissement

Mise à disposition du financement par tranche, au fil des développements ou des appels de fonds motivés.

Cofinancement

Part du financement apportée au projet par les partenaires de France 2030.

Effet de levier

Rapport entre le cofinancement et le financement France 2030.

Retour sur investissement

Retombées positives générées par l'action de France 2030, d'ordre strictement financières ou non financières.

En savoir plus sur France 2030

<https://www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sgpi>

Documents budgétaires

<https://www.performance-publique.budget.gouv.fr>

PLF 2023 - Rapport relatif à la mise en œuvre et au suivi des Investissements d'avenir (jaune)

PLF 2023 - Projet annuel de performances des Investissements d'avenir (bleu)

PLR 2021 - Rapport annuel de performance des Investissements d'avenir (rouge)

Suivre l'actualité du SGPI

[Twitter](#) | [Linkedin](#) | [S'abonner à la newsletter](#)

Nous contacter

contact.sgpi@pm.gouv.fr

